2023
2024

BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL
EN APPRENTISSAGE

Une formation en ALTERNANCE et sous CONTRAT D'APPRENTISSAGE sur une saison

Diplôme professionnel délivré par la Fédération Française de Football

Titre à Finalité Professionnelle de niveau IV inscrit au RNCP

Jeunes de 16 à 29 ans révolus

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL - IR2F
ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél : 04 42 90 17 99
Europôle de l'Arbois - 390 Rue Denis Papin - CS 40461
13592 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 3

L'APPRENTISSAGE

IR2F

Le métier de l'apprenti Moniteur

- Contribuer à la gestion et à l'organisation de l'accueil des licenciés
- Encadrer les différentes équipes d'un club au niveau départemental ou régional
- Animer et développer le projet club dans les domaines sportif, éducatif et associatif
- Participer aux actions de promotion et de gestion ou de sa structure

Les avantages de l'apprentissage

Pour l'apprenti

- Obtenir un diplôme qualifiant
- Bénéficier de la gratuité des frais de formation
- Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié

Pour l'employeur (le Club)

- Former un futur salarié et lui apprendre un métier qualifiant
- Intégrer un jeune à la vie et à la culture du club, le fidéliser au club ... (projet club)
- Bénéficier d'avantages financiers lors du recrutement

LA FORMATION

IR2F

Volume horaire

400h de formation au rythme d'une semaine de formation par mois

Contrat sur 12 mois

400 Heures en formation + **1100 Heures en club** = **1500 Heures en présentiel**

Le contenu de la formation

La formation au Brevet de Moniteur de Football en Apprentissage se compose de 4 Unités Capitalisables (UC) auxquelles s'ajoutent des modules complémentaires et des renforcements :

- **UC1** – être capable de mettre en oeuvre une séance d'animation sportive en football pour des jeunes U6 à U11 en sécurité.
- **UC2** – être capable de mettre en oeuvre une séance de préformation sportive en football pour des jeunes U12 à U15 en sécurité.
- **UC3** – être capable de mettre en oeuvre une séance d'entraînement sportif en football pour des jeunes U16 aux seniors en sécurité.
- **UC4** – être capable de formaliser un projet club ou de structure, en lien avec ses responsabilités.
- **Modules complémentaires** – Module Santé Sécurité, Module Arbitrage, Module Beach Soccer, Module Futsal, Module Gardien de But, Renforcements

Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 346 heures au sein d'un club ou d'une structure de football

Equivalence avec le diplôme européen : UEFA B
Equivalence avec le BPJEPS Sports Collectifs mention Football : UC1- UC2- Module Santé-Sécurité

COMBIEN CA COÛTE ?

IR2F

Récapitulatifs des charges et aides

	Apprentis -18 ans	Apprentis 18 à 20 ans	Apprentis 21 à 25 ans	Apprentis + 26 ans
Salaire brut mensuel	471 €	751 €	926 €	1 747€
Estimation charges sociales mensuelles	10 €	10 €	15 €	45 €
Aide employeur mensuelles (aide exceptionnelle annuelle de 6 000 € pour les apprentis*)	500 €	500 €	500 €	500 €
Coût employeur restant à charge par mois	**0 €**	**261 €**	**441 €**	**1 292 €**
Coût employeur restant à charge par an	**0 €**	**3 135 €**	**5 292 €**	**15 506 €**

*/!\ Pour un stagiaire redoublant le montant de l'aide à l'embauche d'un apprentis est diminuée.
Se rapprocher du CFA des Métiers du Football pour plus de renseignements.

Charges & aides complémentaires

CHARGES COMPLEMENTAIRES

- **Mutuelle :** prise en charge minimale de l'employeur de 50%
- **Hébergement et restauration**
- **Médecine du travail :** 100€/an *(estimation)*

AIDES COMPLEMENTAIRES

- AFDAS* : hébergement et restauration dans la limite de 600€/an
- FAFA Formations* : entre 30% et 50% du reste à charge
- Aide maître d'apprentissage
- Aide de 500 € au permis de conduire*
- Région*

*sous conditions

VOUS ÊTES INTERESSES PAR L'APPRENTISSAGE

IR2F

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Etre âgé de 16 ans à 29 ans révolus
- Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- Être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours

Exigences capacitaires :

- Justifier d'une motivation pour le «métier»
- Démontrer un interêt pour les jeunes joueurs et moins jeunes par la participation active à leur évolution dans la discipline
- Participer à la vie associative, éducative et sportive (projet club)
- Savoir communiquer et transmettre des consignes, conseiller ; enseigner un savoir, un savoir être et un savoir faire.

Les grandes étapes

1 — DOSSIER D'INSCRIPTION

Compléter et envoyer le dossier d'inscription

Avant le 14 avril 2023

2 — TESTS DE SELECTION

Réussir les tests d'entrée : Écrit de 45 min et entretien de motivation de 20 min

Le 01 mai 2023

3 — CONTRAT APPRENTISSAGE

Trouver un club employeur affilié à la FFF

Signature du contrat d'apprentissage

Avant le 15 Août 2023

INDICATEURS DE RESULTATS

IR2F

	Inscrits aux Tests	Dont public féminin	Admis	Dont public féminin	Taux d'admission	Stagiaires Positionnés	Présents Lors de la Certification	Diplômés	Taux de diplômé
Saison 2018-2019	42	6	24	4	57 %	21	19	17	89 %
Saison 2019-2020	27	2	25	1	92 %	16	16	14	87 %
Saison 2020-2021	46	2	26	2	56 %	26	25	23	92 %
Saison 2021-2022	39	4	26	4	67 %	23	22	19	83 %

CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP

IR2F

Lorsqu'un candidat, à l'entrée en formation de Moniteur de football, est en situation de handicap et nécessite que l'on prévoie un ou des aménagements de formation ou de certification, il doit faire une demande auprès de la Commission Fédérale des Entraîneurs et des Educateurs de la FFF au plus tard 2 mois avant le premier jour des tests de sélection.

Cette demande se fait via le formulaire à télécharger ci-après « mise en œuvre dispositions particulières pour personnes handicapées ». En plus du formulaire, le dossier comporte au minimum le dossier de candidature à la formation, un CV, une lettre de motivation pour son projet, un certificat médical décrivant la nature de son handicap ainsi qu'un avis médical précisant les aménagements nécessaires à prévoir. Le candidat peut y ajouter toute pièce qu'il jugerait utile.

La Commission Fédérale des Entraîneurs et des Educateurs – Section Equivalence de la FFF consulte pour avis un des membres de la Commission Fédérale Médicale ainsi que le responsable pédagogique de ladite formation afin de statuer sur la demande.
A l'issue de cette consultation, elle refuse ou accorde le ou les aménagements demandés au regard de la sécurité du candidat, des pratiquants, des tiers. La Commission Fédérale des Entraîneurs et des Educateurs – Section Equivalence est tenue de produire un avis motivé de sa décision, qu'il s'agisse d'un accord ou d'un refus.
Dans le cas où des aménagements sont acceptés, ils sont portés sur le livret de formation et communiqués à l'équipe pédagogique et au jury de certification.
L'Organisme de Formation peut refuser la délivrance du livret de formation s'il estime que les conditions de sécurité du candidat et des tiers liées aux aménagements accordés ne peuvent être garanties dans le cadre de la formation.
En dehors de cette procédure, le jury ne peut accorder aucun aménagement des situations formatives et certificatives.

CENTRE DE FORMATION
DES APPRENTIS
DES MÉTIERS DU FOOTBALL

CFA DES METIERS DU FOOTBALL

- Accompagnement RH des apprentis et des employeurs
- Enregistrement des contrats (CERFA)
- Suivi des conventions CFA/Employeurs
- Suivi de l'employabilité
- Edition des cartes étudiants
- Veille réglementaire sur le droit social

Plus d'informations ici

CFA DES METIERS DU FOOTBALL
cfa.iff@fff.fr - Tél : 01 44 31 77 00
87, boulevard de Grenelle
75015 PARIS

UFA IR2F - MEDITERRANEE

- Accueil des apprentis et des employeurs
- Organisation pédagogique en présentiel et à distance
- Gestion administrative des sessions
- Relais du CFA sur l'accompagnement RH

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS & FINANCIERS

Carine CHAUVIERE
Référente administrative en charge du BMF Apprentissage
ir2f@mediterranee.fff.fr - Tél : 04 42 90 17 99

Arnaud DOUDET
Directeur Adjoint en charge du Pôle développement
adoudet@mediterranee.fff.fr - Tél : 06 11 85 15 57

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Nicolas DUBOIS
Conseiller Technique Régional en charge de la formation
ndubois@mediterranee.fff.fr - Tél : 06 12 97 05 04

Jean-François VERGER
Conseiller Technique Régional en charge de la formation
jfverger@mediterranee.fff.fr - Tél : 06 82 03 19 10